

Compte rendu du Conseil de l'Ecole Maternelle

L. Gazeau

du Mardi 13 Novembre 2013

Présents : Claire Bossuet-Arcelin, Chantal Fourcade, Véronique Derose (enseignantes).
Mme Ménard (représentant la Municipalité).
Mme Bily, Mme Préault, Mme Chaigneau (parents élus).

Absents excusés : Mme Séchet DASEN, M. Rénier DDEN.

Demande d'accord pour faire un conseil d'école fusionné entre la maternelle et l'élémentaire.

A l'unanimité : accepté.

Bilan de la rentrée.

- Effectifs
 - En Maternelle : 74 élèves, une autre rentrée en janvier, voire trois. Pas de rentrée à Pâques. Effectifs stables. Gros groupe de GS. Il faudra encore beaucoup de PS à entrer en 2013-2014. Une vingtaine de PS prévue.
 - 2 TPS+21 PS en TPS/PS; 6 PS+16 MS en PS/MS; 29 GS. Les projections sont inquiétantes.

- Règlement intérieur
 - Maternelle : Rappel, les enfants de 2 ans ne comptent que pour 1/3 d'élève. Les 2 ans ne sont pas pris l'après-midi à cause des places en dortoir. Une erreur corrigée sur l'Aide Personnalisée (4 fois de 13h à 13h30). Vote du règlement intérieur : Contre 0 / Abstention : 0 / Pour : 100%.

- Travaux :
 - Fenêtres. Qu'en est-il ? Tout est voté, les plans sont faits. La personne qui s'en occupe est débordée. Une relance de cette personne sera faite par Mme Ménard.
 - Il est demandé d'alléger les rapports entre la mairie et l'école. Le temps de réaction est long. Il est répondu qu'il y a un processus avec des fiches de travaux qui doit être respecté. Il est rappelé que les services techniques fonctionnent pour tous les services. Le maire peut aussi modifier les priorités des services techniques.
 - Les équipes enseignantes peuvent se retourner vers Mme Ménard pour faire remonter les problèmes, les durées inacceptables. ==> Il faut suivre la procédure. On ne peut pas y couper.
 - Les équipes enseignantes demandent qu'un délai estimatif soit donné en retour à la réception de la demande. Un accusé de réception du mail de demande de travaux est demandé.

Pas de questions diverses.

Clôture de la séance : 19h25.